

6 EDUCATION ET CAPACITE DE LA FEMME

Introduction

L'Education est considéré comme un instrument basique pour atteindre l'égalité entre femmes et hommes. Toutes les résolutions et recommandations des différentes Conférences Internationales sur la Femme ainsi que celle plus spécialement de Beijing en 1995, sont dirigées dans le même but.

La Plateforme d'Action approuvée dans la Conférence citée ci-dessus est imprégnée de résolutions et de recommandations aux pays signataires sur l'utilisation de l'Education comme base de recherche de l'égalité. Les articles 24, 27 et 30 d'une façon spéciale rappellent le besoin *"d'adopter tous les moyens qui soient nécessaires pour éliminer la discrimination contre les femmes et les filles (24), déployer un développement soutenu...à travers l'éducation basique et permanente, l'alphabétisation et la capacité..." (27)*. Et surtout l'article 30 recommande: *d'assurer l'égalité d'accès à l'égalité de la condition des femmes et des hommes dans l'éducation de la santé et de développer aussi bien la santé sexuelle et reproductive des femmes comme l'éducation*. Garantir le succès de la Plateforme exige un fort compromis de la part des Gouvernements, plus encore si nous tenons en compte des 2/3 des 960 millions de personnes analphabètes qui existent dans le monde sont des femmes discriminées en grande partie par les obligations qui sont à leur charge. Parallèlement, elles doivent assurer les charges domestiques et scolaires (ce qui donne lieu à de bas salaires ou rendements et à l'abandon de l'école et des études très jeune).

Dans l'environnement européen les résolutions de la Plateforme d'Action se sont concrétisées dans plusieurs documents pour lesquels nous ne porteront que peu d'intérêt comme le Quatrième Programme d'Action Communautaire pour l'Egalité des Opportunités entre hommes et femmes (1996-2000) et le MAINSTREAMING de genre. Dans les deux, l'Education est l'instrument basique pour atteindre le changement des stéréotypes, le changement des mentalités et, en définitif, un changement d'attitudes. Dans le second, les interventions concrètes sur la réalité des attitudes sont différentes. Pour la Commission Européenne, il s'agit de réagir sur les aspects concrets et pour cela il est recommandé de développer les bonnes pratiques et de les divulguer. Une fois encore les pays du nord de l'Europe sont les pionniers qui nous proposent des actions concrètes.

Réponse gouvernementale au Questionnaire sur le suivi des Secteurs de spécial intérêt de la Plateforme d'Action.

La lecture du document qu'a publié le Gouvernement, et en son nom l'Institut de la Femme du Ministère du Travail et des Affaires Sociales, décrit les interventions menées à bien dans l'accomplissement de la Plateforme d'Action

et de sa concrétisation dans le III PIOM faisant contraste avec la réalité et tel que le recommande le *MAINSTREAMING* de genre, de nombreuses carences apparaissent. Les différents Programmes qui ont été menés à bien (publications ou activités) n'ont pas eu de suivi réel. Il n'existe pas un *Observatoire d'Égalité*, ni de livres de texte, ni de Formateurs qui les recommandent. Il n'existe pas d'*expertes itinérantes* de genre qui expliquent dans les différents Séminaires Didactiques les différentes épreuves de la ESO et du BACCALAURÉAT. Quel sont les compromis de l'Etat dans l'obtention de l'Égalité?

Le Gouvernement subventionne des programmes mais il n'y a pas de suivi. Des cours d'*Éducation pour l'Égalité* sont impartis, mais les textes ne sont pas actualisés. On ne cherche pas à développer les textes, on se contente juste de suivre les requêtes de la Commission Européenne et du reste des recommandations internationales comme si la conviction pour aboutir à un objectif n'était plus important alors que l'égalité est quelque chose de fondamentale entre les femmes et les hommes du prochain millénaire.

PROPOSITIONS ALTERNATIVES DES ONG DE FEMMES:

a) Les propositions:

- Donner la possibilité aux femmes afin qu'elles acquièrent les connaissances suffisantes en tant qu'adulte.
- Assurer l'accès universel à l'enseignement basique et permettre aux filles et aux garçons de terminer l'enseignement primaire.
- Éliminer les inégalités pour motif de différence de sexe dans l'accès aux études supérieures.
- Augmenter la qualité de l'éducation, en développant des programmes de formation pour le personnel éducatif, accentuer la compréhension de son propre rôle dans le processus éducatif en garantissant les mêmes opportunités pour maîtres et professeurs. Et développer l'égalité dans les organes de direction et de forte responsabilité dans les institutions éducatives: Directrices de Séminaires, de Centres Publiques, les Ecoles, les Formations Secondaires, Baccalauréat, Doyennes d'Universités et Rectorats...
- Donner une formation efficace aux chargés d'enseignement en leur procurant une bonne fluidité dans le cadre de la Recherche mais surtout avec la mise en place de bonnes pratiques.
- Introduire la perspective du genre féminin comme moyen pour atteindre l'Égalité afin qu'elle se répercute au niveau éducatif depuis la Maternelle jusqu'aux Etudes Universitaires. Ce n'est pas une chimère ni une proposition exagérée, la Suède l'a déjà.

- Co-éduquer les parents à travers des Associations de Parents, afin que l'égalité soit prise en compte à la maison.
- Développer l'appui des mères et des pères en collaboration avec les Institutions, ainsi que l'élaboration de programmes éducatifs qui tiennent compte de l'égalité.
- Développer l'enseignement et la formation des femmes dans le milieu rural.
- Proposer des recours financiers nécessaires dans le secteur éducatif, en tenant compte d'une aide budgétaire supplémentaire.
- Développer la recherche basique sur l'Égalité dans l'Éducation en la convertissant comme thème prioritaire du Programme Recherche et Développement: Etude des Femmes et du Genre.
- Proposer un appui dans les services de garderie pour que les femmes puissent continuer leur éducation.
- Aider les Associations de Femmes avec des subventions qui leur permettent la réalisation de cours d'éducation et faciliter le matériel didactique. Faciliter aux femmes et aux filles une information sur les possibilités et les avantages de la formation professionnelle afin de promouvoir des programmes pour développer la participation de l'apprentissage.
- Prévenir la violence chez les enfants et les adolescents à travers des centres éducatifs comme le Programme Spécial d'Égalité.

B. Les moyens:

- Analyser la situation actuelle et publier un Livre Blanc sur l'Éducation, en tenant compte de l'objectif l'Éducation pour l'Égalité. L'étude devra être faite par des expertes du genre.
- Introduire des thèmes de genre dans les "curricula" scolaires à tous les niveaux comme dans les autres pays européens. Utiliser les moyens de communication comme éléments éducatifs (la télévision par exemple qui influe aussi bien négativement que positivement).
- Comme "*bonne pratique*" créer le rôle d'une experte itinérante de genre qui analyse les situations concrètes dans les centres scolaires et explique aux formateurs comment s'applique la perspective de genre et comment s'introduit l'Égalité dans ces mêmes matières.

- Comme "*bonne pratique*" pour lutter contre les stéréotypes de genre, il faut recommander aux filles et aux garçons de choisir des activités et de représenter les rôles qui sont effectués par le sexe opposé.
- Comme "*bonne pratique*" il faut créer des Séminaires Mixtes: Chercheurs pour l'application de l'enseignement primaire et secondaire, pour la Recherche dans les différents Secteurs de la Connaissance.
- Comme "*bonne pratique*" l'Institut de la Femme devrait sélectionner des expertes ou des experts dans les différents Secteurs de la Connaissance afin qu'ils évaluent confidentiellement les Projets de Recherche et Développement: Programme Sectoriel, Etudes de la Femme et du Genre et assurer que les recherches subventionnées, depuis un Plan Sectoriel, développent bien les Etudes sur la Femme et le Genre.
- Comme "*bonne pratique*" le Projet ALBA, calquer sur le Projet Communautaire LEONARDO, devrait être accompagné d'avantages fiscaux afin d'offrir des emplois aux femmes formées par le Plan, en évitant ainsi de fortes frustrations parmi les femmes.
- L'étude de l'impact du Genre doit être obligatoire dans n'importe quelle politique publique.
- Comme thème émergent: Prévenir la violence contre les femmes à partir de l'école, à travers des formations, conseil et recours pour les Départements d'Orientation et Tutelle, et les Services Sociaux et de Santé.